

Votre succès : notre partenariat

Fonds ISR Meritas et
Fonds distincts Idéal – Série Signature

Septembre 2011

Standard Life 

 FONDS ISR
meritas

À l'intention du conseiller seulement. Ce document ne doit pas être distribué au public.

Qu'est-ce qu'un investissement socialement responsable?

Les investissements socialement responsables (ISR) désignent l'intégration de considérations d'ordre social, environnemental et éthique dans les décisions guidant des placements financiers.

Ils sont soumis à une gestion visant à obtenir non seulement des rendements financiers, mais aussi des rendements sociaux et environnementaux, ce qui constitue un « triple résultat net ».

À propos des Fonds ISR Meritas

Principes de Meritas :

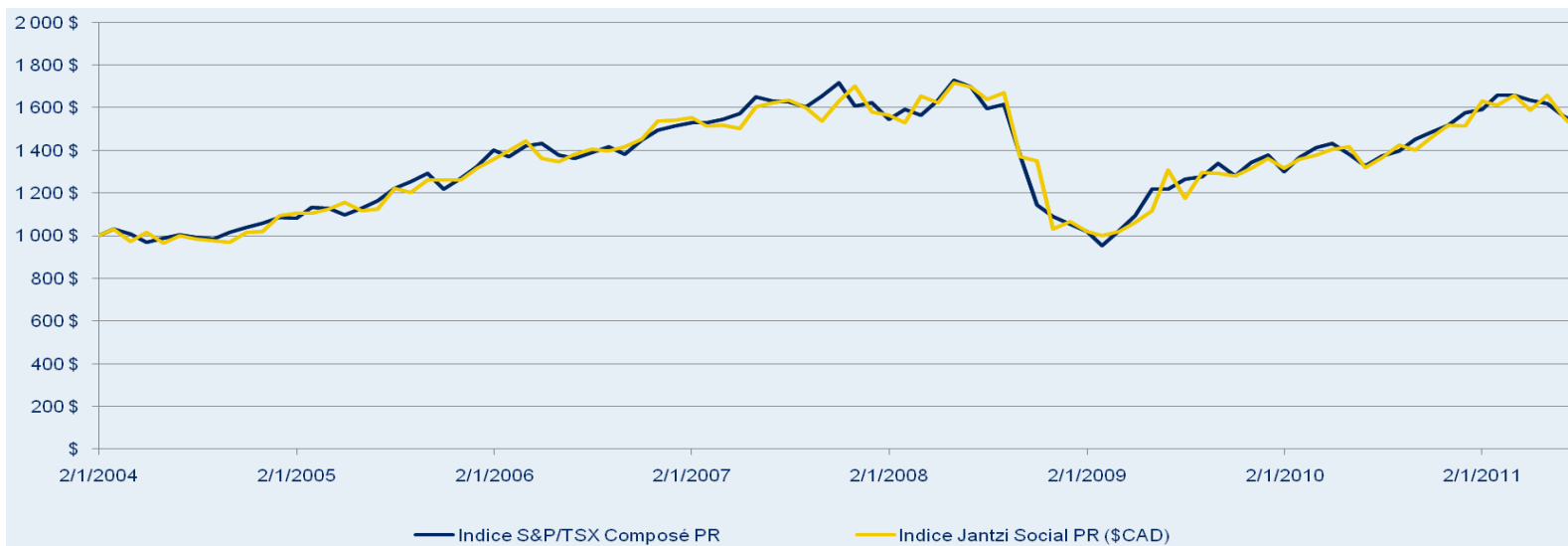
- Application de filtres positifs et négatifs
- Activisme des actionnaires
- Placement dans la collectivité

Ce qui distingue les Fonds ISR Meritas

- Ses principes directeurs de filtrage des plus exhaustifs
- Il est chef de file en matière d'engagement des actionnaires
- Il intègre le micro-financement à ses fonds
- Il offre exclusivement des investissements socialement responsables (ISR)

Le rendement des ISR diffère-t-il considérablement des autres investissements?

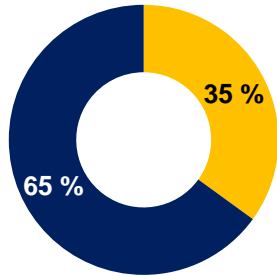
L'indice Jantzi Social vs. l'indice S&P/TSX Composé
Croissance de 1 000 \$
1^{er} février 2004 au 31 juillet 2011



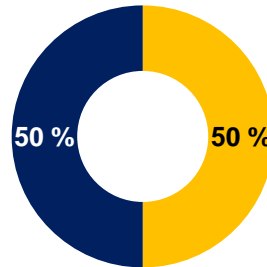
Source : Morningstar

Les placements dans l'indice Jantzi Social valent:	1 479,37 \$
Les placements dans l'indice composé SP/TSX valent	1 519,19 \$
La différence sur un peu plus de sept ans de	39,83 \$

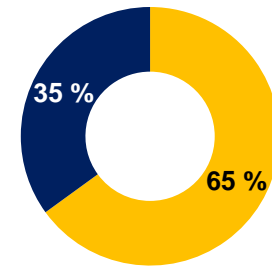
Portefeuilles Meritas Idéal



Revenu et croissance Meritas Idéal



Équilibré Meritas Idéal



Croissance et revenu Meritas Idéal



Actions



Titres à revenu fixe

- Portefeuilles de catégorie d'actif pure
- Taux de rotation des titres en portefeuille généralement inférieur à la moyenne
- Accent mis sur l'investissement à long terme
- Les fonds sous-jacents ISR Meritas utilisent des sous-conseillers renommés dans chaque catégorie d'actif
- Offerts dans le cadre des Séries Idéal 75/100 et Idéal 100/100
- Combinent les avantages des fonds distincts et les meilleurs procédés des ISR

Fonds distincts Idéal – Série Signature

Portefeuilles Meritas Idéal

Portefeuille	Série Idéal 75/100 Frais de gestion		Série Idéal 100/100 Frais de gestion	
	FDR/FR et SF	Platine	FDR/FR et SF	Platine
Équilibré Meritas Idéal	3,05 %	2,55 %	3,25 %	2,75 %
Revenu et croissance Meritas Idéal	2,90 %	2,40 %	3,10 %	2,60 %
Croissance et revenu Meritas Idéal	3,05 %	2,55 %	3,25 %	2,75 %

Frais de gestion concurrentiels et les garanties des fonds distincts pour protéger l'épargne

Fonds distincts Idéal – Série Signature

En partenariat avec les Fonds ISR Meritas

Caractéristiques	Série Idéal 75/100	Série Idéal 100/100
Garantie à l'échéance		
Protection de base du capital	Oui	Non
Protection complète du capital	Non	Oui
Garantie au décès ¹	Oui	Oui
Garantie de versement de revenu	Oui	Oui
Réduction de la Garantie au décès à raison d'un dollar pour un dollar compte tenu des versements de revenu périodiques des régimes enregistrés de revenu de retraite	Oui	Oui
Réduction de la Garantie de versement de revenu à raison d'un dollar pour un dollar compte tenu des versements de revenu périodiques des régimes enregistrés de revenu de retraite	Oui	Oui
Revalorisations	Oui	Oui
Option de revenu avec corentier (régimes non enregistrés seulement)	Oui	Oui
Souplesse	Oui	Oui
Possibilité de protection contre les créanciers (dans certaines situations, cette disposition ne s'applique pas – informez-vous auprès d'un conseiller juridique)	Oui	Oui
Planification successorale simplifiée	Oui	Oui
Possibilités d'éviter les frais d'homologation ²	Oui	Oui
Protection d'Assurés ³	Oui	Oui
Sigma Assistel ⁴	Oui	Oui

¹ Si le rentier était âgé de 80 ans et plus quand la première prime a été affectée à la série, la garantie au décès est de 75 %. Dans le cas de régimes non enregistrés, vous pouvez désigner une autre personne à titre de rentier, et la garantie au décès sera versée au décès de cette personne. (Dans le cas des régimes enregistrés (REER/FERR), le propriétaire est également le rentier.)

² Au Québec, il n'est pas nécessaire de faire homologuer un testament notarié. Dans le cas des testaments olographes ou rédigés devant témoins, les frais sont minimes.

³ La Compagnie d'assurance Standard Life du Canada est membre d'Assurés. Pour de plus amples renseignements sur la protection d'Assurés, consultez son site Web, www.assuris.ca, ou son dépliant explicatif, que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller ou d'Assurés, par courriel, à info@assuris.ca, ou en téléphonant au 1-866-878-1225.

⁴ Sigma Assistel est un service d'aide téléphonique que vos clients peuvent utiliser pour obtenir un soutien et des renseignements d'ordre non financier, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Avantages pour les clients

- Garanties à l'échéance et au décès fondées sur la série
- Garantie au décès de 100 % qui ne diminuera pas avec l'âge si la série est souscrite avant l'âge de 80 ans
- Garanties de capital = tranquillité d'esprit
- Protection contre les créanciers* pour les propriétaires d'entreprise et les travailleurs autonomes
- Accent mis sur l'investissement à long terme – les placements suscitent ainsi moins d'émotions

* Il y a des situations où ceci ne s'applique pas.

Il est recommandé aux titulaires de contrats de consulter un conseiller juridique.

Des questions?

La Série Idéal 75/100 et la Série Idéal 100/100 sont offertes en vertu de notre contrat Fonds distincts Idéal – Série Signature, qui est un produit d'assurance.

Vous trouverez une description des principales caractéristiques des Fonds distincts Idéal – Série Signature de la Standard Life dans la Notice explicative et dans le Contrat. Veuillez vous reporter à la section sur les Revalorisations pour de plus amples renseignements sur les règles régissant cette caractéristique. Les renseignements ont été simplifiés pour ce document et, en cas de divergence entre les renseignements indiqués dans la présente et dans la Notice explicative et le Contrat, la Notice explicative et le Contrat auront préséance.

Sous réserve des garanties prévues, toute partie de la prime ou toute autre somme affectée à un Fonds distinct Idéal est investie aux risques du titulaire de contrat, et sa valeur peut augmenter ou diminuer selon les fluctuations de la valeur à la cote de l'actif dudit Fonds distinct Idéal.